Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

OR 494 CONFIDENTIEL

Genève, le 25 février 2014

A
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - MD - SG - DG8.1 - DG8.3

Objet: USA / Projet de visite au Maroc de la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme.

J'ai l'honneur vous informer que j'ai eu une séance de travail, à sa demande, avec M. Peter Mulrean, Chargé d'Affaires des Etats-Unis à Genève, consacrée aux travaux de la prochaine session du Conseil des Droits de l'Homme.

A la fin de notre discussion, il m'a déclaré que Washington l'a instruit de s'enquérir sur l'avancement du projet de visite au Maroc de la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, Mme Navanethem Pillay.

Je l'ai briefé sur l'évolution des discussions avec la Haut Commissaire et son staff au sujet de ce projet de visite, en m'attardant sur les réserves de notre pays sur l'envoi d'une mission technique au Sahara.

Il m'a répondu qu'il comprenait les inquiétudes du Maroc au sujet des risques de son instrumentalisation et surtout l'exploitation de ses résultats, tant au Conseil des Droits de l'Homme qu'au Conseil de Sécurité.

Cependant, a-t-il tenu à préciser, Washington a une autre opinion et espère vivement que cette visite puisse avoir lieu, quitte à négocier ses modalités avec la Haut Commissaire afin d'éviter tout dérapage ou exploitation politique. Les Etats-Unis n'insistent pas pour que Mme Pillay visite Laâyoune, mais considère que sa mission technique devrait s'y rende.

Je lui ai répondu en rappelant le soubassement de nos réserves :

* Mme Pillay ne s'est pas rendue dans les campos de Tindouf, ni abordé la situation des droits de l'Homme dans ces camps avec les responsables algériens lors de sa visite, en Algérie en 2012 ;

* Le Maroc est encore échaudé par le non respect des termes de références de la Mission régionale du HCDH en 2006 et a de légitime appréhensions sur le respect par le HCDH de toute modalité pour cette mission technique ;

* Le récent incident de la Mission du HCDH au Myanmar, dont les résultats ont été rendus publics, sur pression de New York, alors que l'accord avec le MAE du Myanmar a été de les garder confidentiels et de les exploiter uniquement pour le travail interne de l'Office.

J'ai conclu en précisant que l'invitation de Mme Pillay à visiter Rabat avec une audience Royale demeure valable et que la balle est dans son camp.

Très haute considération

L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE

البعثة الدائمة للمملكة المغربية جنيف
Mission Permanente du Royaume du Maroc
Genève